

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

**SÉANCE DU 5 JUIN 2026**

L'an deux mil vingt-six, le cinq du mois de juin, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Claude COLLOMB-PATTON.

**Étaient présents :** Mme Catherine MANIGLIER, M. Grégory BAERT, Mme Brigitte VULLIET, M. Serge HUDRY, Mme Stéphanie POIRIER, M. Jean-Marc ALEMANY, Mme Christine RUFFON, M. Sébastien CHALLAMEL, Maires-Adjoints,

Mme Nicole LAURIA, M. Jérôme AGNELLET, Mme Sandrine CRESPIN, MM. Nicolas MORDRET, Stéphane BRUGÈRE, Sébastien ATRUX-TALLAU, Mmes Gaëlle TAGLIABUE, Delphine FILLION-ROBIN, Odile PRIOLET, Leslie BIBOLLET, M. José BARRADAS, Mme Gaëlle GUEBEY, M. Rémi FRADIN, Mme Gaëlle VERJUS, Conseillers municipaux.

**Avaient donné procuration :** MM. Éric POLLET, Patrice GURRET, Mmes Brigitte VACHERAND-DENAND, Floriane BERTEZ, M. Hakim SILANES EL MANEGHOUDI, Conseillers municipaux.

**Était Absente :** Mme Ghislaine AVRILLON dit-à-JEAN ANTOINE, Conseillère municipale.

Date de la convocation : 29 mai 2026  
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29  
Présents et représentés : 28

**Secrétaire :** Mme Catherine MANIGLIER, Maire-Adjointe, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

---oo0oo---

**N° 2026/088 - ÉLECTIONS SÉNATORIALES – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS**

Le Maire après avoir ouvert la séance, a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré les conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir :

M. Serge HUDRY et Mme Nicole LAURIA, conseillers les plus âgés  
M. Rémi FRADIN et Mme Gaëlle GUEBEY, conseillers les plus jeunes

Le Maire a ensuite invité le Conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués (ou délégués supplémentaires) et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Le Maire indique que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le conseil municipal doit élire quinze délégués (ou délégués supplémentaires) et cinq suppléants.

Les listes présentées doivent respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe.

.../...

Le Maire a constaté que deux listes ont été déposées :

- LISTE déposée par Claude COLLOMB-PATTON :

1	COLLOMB-PATTON	Claude
2	MANIGLIER	Catherine
3	BAERT	Grégory
4	VULLIET	Brigitte
5	HUDRY	Serge
6	RUFFON	Christine
7	CHALLAMEL	Sébastien
8	LAURIA	Nicole
9	MORDRET	Nicolas
10	VACHERAND-DENAND	Brigitte
11	ATRUX-TALLAU	Sébastien
12	BIBOLLET	Leslie
13	POLLET	Eric
14	CRESPIN	Sandrine
15	BRUGERE	Stéphane
16	AVRILLON DIT A JEAN ANTOINE	Ghislaine

- LISTE déposée par Rémi FRADIN :

1	BERTEZ	Floriane
2	BARRADAS	José
3	VERJUS	Gaëlle
4	FRADIN	Rémi

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Par vote à scrutin secret,**

- **PROCÉDE** à l'élection de 15 délégués et 5 suppléants, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

1. Élection des 15 délégués et suppléants

Il est présenté l'urne à chaque conseiller qui dépose son bulletin de vote ceci pour chaque liste proposée.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

A NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS et REPRÉSENTÉS	28
B NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS A L'APPEL N'AYANT PAS PRIS PART AU VOTE (ABSTENTION)	0
C. NOMBRE DE VOTANTS (Bulletins déposés) : A-B	28
D. NOMBRE DE SUFFRAGES DÉCLARÉS NULS PAR LE BUREAU	0
E. NOMBRE DE SUFFRAGES BLANCS	0
F. NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS (ligne C – (D + E))	28

Résultats :

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DU CANDIDAT EN TÊTE (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGE OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
Liste de Claude COLLOMB-PATTON	23	Vingt-trois
Liste de Rémi FRADIN	5	cinq

A la suite de l'attribution des sièges de quotient et des sièges de restes, la liste « Claude COLLOMB-PATTON » obtient 13 délégués et 4 suppléants  
Et la liste « Rémi FRADIN » obtient 2 délégués et 1 suppléant.

- **DÉCLARE** élus les membres suivants :

M COLLOMB-PATTON Claude.....	DÉLÉGUÉ
Mme MANIGLIER Catherine.....	DÉLÉGUÉE
M BAERT Grégory.....	DÉLÉGUÉ
Mme VULLIET Brigitte.....	DÉLÉGUÉE
M HUDRY Serge.....	DÉLÉGUÉ
Mme RUFFON Christine.....	DÉLÉGUÉE
M CHALLAMEL Sébastien	DÉLÉGUÉ
Mme LAURIA Nicole	DÉLÉGUÉE
M MORDRET Nicolas.....	DÉLÉGUÉ
Mme VACHERAND-DENAND Brigitte.....	DÉLÉGUÉE
M ATRUX-TALLAU Sébastien.....	DÉLÉGUÉ
Mme BIBOLLET Leslie.....	DÉLÉGUÉE
M POLLET Éric.....	DÉLÉGUÉ
Mme CRESPIN Sandrine.....	SUPPLÉANTE
M BRUGÈRE Stéphane.....	SUPPLÉANT
Mme AVRILLON DIT A JEAN ANTOINE Ghislaine	SUPPLÉANTE
Mme BERTEZ Floriane.....	DÉLÉGUÉE
M BARRADAS José.....	DÉLÉGUÉ
Mme VERJUS Gaëlle.....	SUPPLÉANTE

.../...

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le 16/06/2026

ID : 074-217402809-20260605-CM26088-DE

S<sup>2</sup>LOW

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 10 juin 2026

Le Maire,

Claude COLLOMB-PATTON



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Catherine MANIGLIER

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR  
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **15 JUN 2026** ET  
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **16 JUN 2026**

THÔNES, le

**16 JUN 2026**

Le Maire,

Claude COLLOMB-PATTON



## ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

### FEUILLE DE PROCLAMATION n°1/1<sup>1</sup> annexée au procès-verbal des opérations électorales

Nom et prénom de l'élu(e)	Liste sur laquelle il/elle figurait	Mandat de l'élu(e) <sup>2</sup>
M COLLOMB-PATTON Claude .....	Liste CLAUDE COLLOMB-PATTON	DÉLÉGUÉ
Mme MANIGLIER Catherine.....	Liste CLAUDE COLLOMB-PATTON	DÉLÉGUÉE
M BAERT Grégory.....	Liste CLAUDE COLLOMB-PATTON	DÉLÉGUÉ
Mme VULLIET Brigitte.....	Liste CLAUDE COLLOMB-PATTON	DÉLÉGUÉE
M HUDRY Serge.....	Liste CLAUDE COLLOMB-PATTON	DÉLÉGUÉ
Mme RUFFON Christine.....	Liste CLAUDE COLLOMB-PATTON	DÉLÉGUÉE
M CHALLAMEL Sébastien	Liste CLAUDE COLLOMB-PATTON	DÉLÉGUÉ
Mme LAURIA Nicole	Liste CLAUDE COLLOMB-PATTON	DÉLÉGUÉE
M MORDRET Nicolas .....	Liste CLAUDE COLLOMB-PATTON	DÉLÉGUÉ
Mme VACHERAND-DENAND Brigitte .....	Liste CLAUDE COLLOMB-PATTON	DÉLÉGUÉE
M ATRUX-TALLAU Sébastien .....	Liste CLAUDE COLLOMB-PATTON	DÉLÉGUÉ
Mme BIBOLLET Leslie .....	Liste CLAUDE COLLOMB-PATTON	DÉLÉGUÉE
M POLLET Éric.....	Liste CLAUDE COLLOMB-PATTON	DÉLÉGUÉ
Mme CRESPIN Sandrine .....	Liste CLAUDE COLLOMB-PATTON	SUPPLÉANTE
M BRUGÈRE Stéphane .....	Liste CLAUDE COLLOMB-PATTON	SUPPLÉANT
Mme AVRILLON DIT A JEAN ANTOINE Ghislaine	Liste CLAUDE COLLOMB-PATTON	SUPPLÉANTE
Mme BERTEZ Floriane .....	Liste RÉMI FRADIN	DÉLÉGUÉE
M BARRADAS José.....	Liste RÉMI FRADIN	DÉLÉGUÉ
Mme VERJUS Gaëlle .....	Liste RÉMI FRADIN	SUPPLÉANTÉ
M .....	Liste .....	.....

Fait à THONES ....., le 5 JUIN 2026 .....

Le maire (ou son remplaçant),

Les membres du bureau,

SERGE HUDRY

NICOLE LAURIA

RÉMI FRADIN

Gaëlle GUÉBÉY

Le secrétaire,

C. Maniglier

<sup>1</sup> Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages obtenus. Les élus sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste. En cas de besoin, utiliser plusieurs feuilles de proclamation.

<sup>2</sup> Indiquer s'il s'agit d'un délégué, d'un délégué supplémentaire ou d'un suppléant.